

condamnée à mort aux Emirats arabes unis pour avoir tué son patron qui l'avait violée.

#### Chine.

A l'occasion d'un refus de visa à une femme médecine qui avait diffusé des informations sur les mauvais traitements dans les orphelinats de Chine, elle demande au gouvernement français d'interpeller les autorités chinoises.

#### 1997

##### Droits des étrangers.

La LDH soutient en avril la pétition « Nous ne pouvons plus tolérer », contre la politique vis-à-vis des étrangers. Elle soutient les personnes condamnées pour aide au séjour irrégulier d'un étranger, ainsi que les cinéastes et autres pétitionnaires mobilisés contre le projet de loi Debré. Elle centralise les signatures et les publie sous la forme d'un numéro spécial *d'Hommes & Libertés* « 20 000 noms contre la loi Debré ».

##### Visas.

Avec la LDH belge, elle lance une campagne européenne pour la suppression des visas de court séjour dans l'Union européenne.

#### 1998

##### Gens du voyage.

Le congrès de la LDH déplore les retards dans la mise en œuvre de la loi Besson de 1990 sur le droit au logement qui crée l'obligation de schémas départementaux pour l'accueil des Gens du voyage.

##### Sans-papiers.

Elle exprime sa déception quant au caractère limité de la régularisation par le gouvernement Jospin et regrette qu'il n'ait pas procédé à la régularisation large et à laquelle il s'était engagé lors de sa campagne pour les élections législatives.

##### Double peine.

Lors de son congrès, elle exprime son soutien aux grévistes de la faim de Lyon menacés d'expulsion après avoir fini leur peine.

##### Justice internationale.

La LDH soutient la mise en place de la Cour



# Histoire et archives de la LDH

Thomas Morel, membre du Département des archives écrites et audiovisuelles de *La contemporaine*\*

**E**n juin 2000, la LDH prenait la décision de déposer ses archives « revenues de Moscou » à *La contemporaine* (nouveau nom de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine-BDIC depuis mars dernier). Soixante-dix mètres linéaires de pièces diverses couvrant la période 1898-1940, dont l'histoire est connue<sup>(1)</sup>. Rapidement mis à la disposition des chercheurs, ce fonds historique est venu compléter d'autres archives de la Ligue déjà présentes à *La contemporaine* - dont les collections sont ouvertes gratuitement à tous les publics -, témoignant notamment de son engagement, dès la fin de la Grande Guerre, pour la réhabilitation de « fusillés pour l'exemple »<sup>(2)</sup>.

Depuis, la LDH a continué à déposer d'autres archives historiques, qui constituent aujourd'hui un second fonds (plus de quatre-vingt mètres linéaires), couvrant la période allant de 1945 aux alentours de 2010. Son inventaire sera rendu public cet automne, et ces nouvelles archives ouvertes à la consultation. Structurées en quatre grandes sections (fonctionnement, activités, événements, publications et documentation), elles permettent d'abord de comprendre l'organisation de l'association. Elles documentent aussi ses engagements et donnent à voir le rôle et les activités de ses présidents et secrétaires généraux successifs, tout comme celles de ses différents services, comme le service juridique, dont les archives, constituées pour l'essentiel de dossiers personnels, représentent près du quart du métrage total du fonds (dossiers d'assistance à des demandes de nationalité, de régularisation de séjour ou d'asile politique, dossiers de soutien suite à des abus de pouvoir de la police, etc.). Ces archives témoignent aussi des travaux de ses instances nationales (Comité central, congrès) comme de ses sections locales, que l'on s'intéresse aux sujets qui les animent ou aux débats qui parfois les traversent. Elles seront un matériau précieux pour dresser le tableau des

« De nombreux dossiers conservent les traces de mobilisations de toutes sortes et de toutes formes, sur différents terrains – actions judiciaires, campagnes spécifiques, organisations de pétitions, etc. »

principales activités publiques de la LDH après la Seconde Guerre mondiale.

La richesse de la documentation laissée par quelques-unes de ses commissions de travail doit aussi être soulignée. On peut ainsi évoquer les archives du comité « Droits et liberté dans l'institution militaire » (DLIM), officiellement créé en juin 1978 pour répondre aux multiples demandes d'assistance juridique en provenance de victimes d'accidents à l'armée, de soldats « syndicalistes » ou de jeunes appelés en lutte contre la justice militaire<sup>(3)</sup>. Volumineuses et conservées dans de très bonnes conditions, elles témoignent d'un engagement tout à fait représentatif des activités de la Ligue depuis ses origines (le combat contre l'institution militaire). Socialistes et jeunes socialistes, membres du PSU, jeunes communistes, rédacteurs de journaux de comités de soldats ou animateurs de mouvements de soldats, plus de cinquante personnes de diverses sensibilités politiques rejoignirent le DLIM dès sa création pour travailler collectivement et solidairement à la défense des libertés des militaires, soldats ou appelés, tout en s'engageant dans un énorme travail de documentation destiné à la production de publications et de brochures mises à disposition de tous.

Une autre partie de ces archives « post-1945 » documente les activités extraordinaires de la LDH. De nombreux dossiers conservent les traces de mobilisations de toutes sortes et de toutes formes, sur différents terrains – actions judiciaires, campagnes spécifiques, organisations de pétitions, etc. On peut penser par exemple à la campagne « J'y suis j'y vote », pour la reconnaissance du droit de vote des résidents étrangers (droit de participer aux élections locales, et droit d'être élus), menée au début des années 1990, à l'initiative de la Ligue. D'autres

\* *La contemporaine* (Bibliothèque, archives et musée des mondes contemporains), anciennement Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), est installée sur le campus de l'université de Nanterre. Ses collections sont ouvertes à tous ([www.lacontemporaine.fr](http://www.lacontemporaine.fr)). Pour proposer des dons complémentaires, écrire à [dons@lacontemporaine.fr](mailto:dons@lacontemporaine.fr).

(1) Voir sur cette question l'article de Sonia Combe en page 65.

(2) Voir par exemple les fonds « Fusillés de la Grande Guerre » et « Fusillés de Souain ».

(3) Voir, sur ce sujet, l'article en page 51.



DR

archives sont relatives à quelques-unes de ses initiatives scientifiques (organisation de conférences et de colloques, et, à partir de 1995, d'universités d'automne), ou, dans un autre registre, mémorielles (participation à la célébration du Bicentenaire de la Révolution française).

Le fonds réunit enfin quelques archives de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), du fait du partage des locaux de la rue Jean-Dolent et de l'histoire longtemps commune de ces deux organisations sœurs.

Si quelques lacunes doivent être signalées, prin-

(4) Sans souci d'exhaustivité, peuvent ainsi être citées les archives données par Michel Levine (auteur en 1973 d'*Affaires non classées : enquêtes et dossiers de la Ligue des droits de l'Homme*), réunissant des témoignages écrits pour la préparation d'un livre blanc, finalement jamais publié, sur le drame de Charonne en février 1962; celles de Bernard Wallon, responsable de la communication de la LDH dans les années 1980 et 1990, ou bien encore les archives de Dominique Guibert, secrétaire général de 2009 à 2013 puis en 2017 et 2018, témoignant de l'ensemble de son parcours militant.

(5) Marie-José Chombart de Lauwe, Jean-Michel Belorgey, Michel Blum, Joëlle Brunerie-Kauffmann, Michel Echaubard, Denis Langlois, Robert Badinter, Jacqueline Legros-Chevallier, Gérard Minet, Michel Tubiana, Alain Fourest, Catherine Teule ont déjà été interviewés. Ces archives orales viennent compléter quatre entretiens effectués en 2003 par Gilles Manceron, pour La contemporaine, auprès de Robert Verdier, Françoise Seligmann, Madeleine Rebérioux et Henri Leclerc.

(6) Gilles Candar et Emmanuel Naquet en sont les commissaires.

cipalement pour la période antérieure au début des années 1970, elles peuvent être complétées par les bulletins et revues de la LDH - *Les Cahiers des droits de l'Homme*, *Bulletin national*, *Hommes & Libertés* ou *LDH Info*, par exemple, dont les collections numérisées seront bientôt consultables à distance dans l'*« Argonaute »*, la bibliothèque numérique de La contemporaine. Une collecte de plusieurs fonds personnels de tailles diverses, actuellement en cours de traitement, a aussi été entreprise<sup>(4)</sup>, de même qu'une campagne d'entretiens filmés, afin de compléter les archives écrites par un corpus d'archives orales et audiovisuelles<sup>(5)</sup>. Ces ensembles seront valorisés en décembre par une exposition virtuelle accessible en ligne, dont le parcours reviendra sur « 120 ans d'histoires de la Ligue »<sup>(6)</sup>. Enfin, un colloque international sera organisé les 11 et 12 décembre prochains, à l'université de Nanterre, sur le thème « La Ligue des droits de l'Homme depuis la Seconde Guerre mondiale. Penser et agir pour les droits de l'Homme ». S'il devrait être l'occasion de faire le point sur les travaux déjà existants, en France ou à l'étranger, et sur l'histoire de la LDH, il faut aussi espérer que la mise à disposition de ces archives suscite dans les années à venir de nouvelles recherches sur l'association. ●

internationale de justice par la Conférence de Rome le 17 juillet.

## 1999

### Génocide arménien.

La LDH élève en mars une vive protestation contre le refus du gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915, déjà voté en première lecture à l'unanimité de l'Assemblée nationale.

### Kosovo.

En avril, alors que les Kosovars continuent de subir l'épuration ethnique du régime de Milosevic, elle demande l'intervention de forces armées internationales sous mandat de l'ONU.

### Droit d'asile.

Elle demande que la France accueille sur son territoire les expulsés du Kosovo qui pourraient tous prétendre au statut de réfugié prévu par la convention de Genève.

### Libertés publiques.

Elle apporte son soutien, en juin, à la Gay Pride : « Si le Pacs marque un succès incontestable pour la liberté de chacun de vivre selon ses choix, il reste beaucoup à faire pour que l'homophobie disparaîsse de la société. »

## 2000

### Liberté de création.

La LDH proteste contre la censure du film *Baise-moi* par le Conseil d'Etat, le rangeant dans la catégorie des films à caractère pornographique.

### Tunisie.

Elle s'indigne du refoulement en juillet pour la deuxième fois par la Tunisie de Patrick Baudouin, président de la FIDH, alors qu'en compagnie de représentants d'Amnesty international il se rendait en mission dans ce pays.

### Israël-Palestine.

Suite à la venue d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, la LDH s'indigne en octobre de la répression sanglante des manifestations palestiniennes par Israël. Elle insiste pour que l'Europe apporte son